

Territoire zéro chômeur



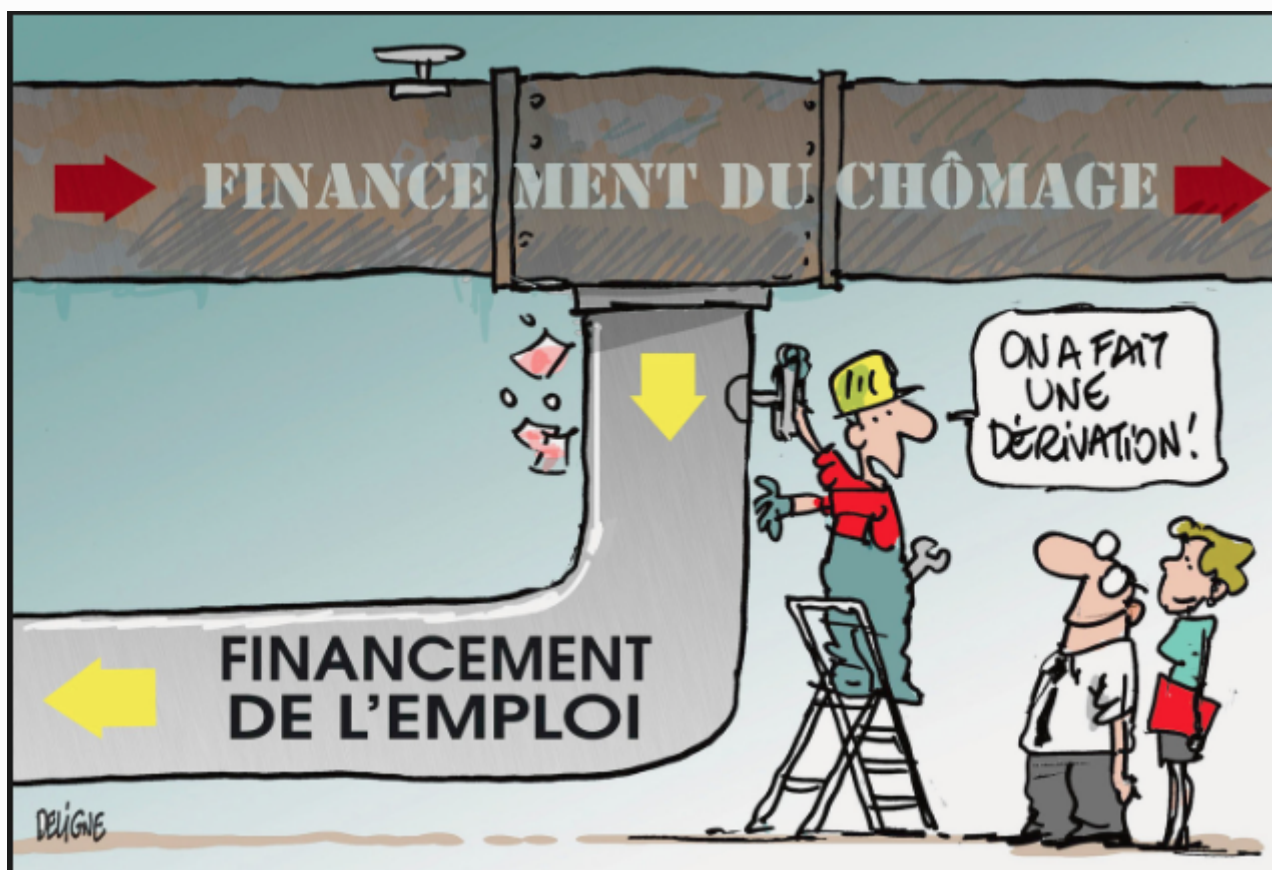
Cahiers > Lutter pour une vie plus juste

Le 1er juin 2018 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Auteur : **Thierry Verhoeven**

Charleroi, en Wallonie, c'est un ancien bassin industriel. Dans la région, il y a beaucoup de chômage. Et on va lancer un projet appelé « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) ». Les chômeurs de longue durée ont des savoirs-faire ? Employons-les ! Donnons leur un vrai contrat de travail dans une entreprise à but d'emplois. Entreprise qui répond à de vrais besoins de territoires dans la région de Charleroi.

Par Thierry Verhoeven



Entreprises en guerre économique

En 1984, à Charleroi, les forces vives de la région créent l'opération 3E : entreprise, emploi, ensemble... Une opération pour aider à la création d'entreprises et au développement des PME. Le projet avait été critiqué. Une fois encore, l'État et les pouvoirs publics vont aider les entreprises privées, les patrons et les futurs patrons. Et, en plus, avec le soutien des syndicats... Est-ce bien le rôle de l'État et des syndicats ? Ceux qui défendaient le projet disaient qu'il fallait soutenir à tout prix nos entreprises, « faire bloc » derrière elles. Ils

parlaient de « guerre économique ». Il faut dire qu'à l'époque un événement avait marqué les esprits. Le 7 mars 1984, un bateau de l'armée française avait tiré au canon sur des bateaux de pêche espagnols qui pêchaient dans une zone réservée aux bateaux français ! La guerre économique donc...

Entreprise à but d'emplois

En 2018, à Charleroi, le chômage est toujours là, les forces vives aussi... Et les forces vives soutiennent, entre autres, un projet pour aider à la création d'entreprises, mais l'esprit du projet est tout à fait différent de l'opération 3E . Ce sont les syndicats FGTB et CSC qui proposent ce projet qui s'appelle : « Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Avec ce projet, on veut créer des entreprises, mais pas des entreprises « classiques ».

ATD Quart Monde

Le projet n'est pas fait pour soutenir de grandes entreprises ou de jeunes sortis tout frais d'une école de commerce. Les entreprises créées vont répondre à de vrais besoins des territoires et les emplois créés réservés à des personnes au chômage depuis plus de 2 ans. Etonnant ? Oui et non car au départ le projet vient d'ATD Quart monde et est déjà expérimenté en France. Dans la région de Charleroi, les syndicats se sont dits : pourquoi pas chez nous ?

ATD Quart monde a lancé « Territoire zéro chômeur de longue durée » à partir de 3 constats.

1er constat

Personne n'est inemployable. Celles et ceux qui sont au chômage, même depuis longtemps, ont des savoirs-faire et des compétences. Il peuvent travailler si l'emploi est adapté.

2e constat

Il y a du travail. Beaucoup de besoins de la société ne sont pas rencontrés.

3e constat

Il y a de l'argent. Une personne au chômage de longue durée coûte de l'argent. Il reçoit des indemnités. Il faut gérer son dossier, l'accompagner dans sa recherche d'emploi. Il y a l'argent versé et aussi le manque à gagner puisque, par exemple, un chômeur paie rarement des impôts, etc. Cet argent peut servir à créer des emplois.

Transfert d'argent

Evidemment, ces entreprises sont là pour être utiles à une population sur un territoire. Elles ne sont donc pas rentables comme les autres entreprises. Pour les aider, on transfère l'argent que coûte un chômeur de longue durée à l'entreprise qui l'engage. Cet argent permet d'assurer 70 % du fonctionnement de l'entreprise. 30 % doivent donc venir de la vente de produits et services. Ces entreprises peuvent être des entreprises de livraison, de soutien ou de garde scolaire, de bibliothèque itinérantes, etc. Les chômeurs engagés, sur base volontaire, sont payés au salaire légal minimum avec un contrat à durée indéterminée.

Ca marche

En France, le projet fonctionne vraiment depuis un an et l'expérience va durer 5 ans. Après, on fera le bilan. Si ça marche, on continuera et on fera beaucoup plus de TZCLD. Car pour l'instant, il y a 10 TZLCD sur des micro territoires. « Micro » parce que ces entreprises sont là pour rencontrer des besoins de proximité, de quartiers, de villages, de très petites villes. 454 personnes travaillent déjà dans ce type d'entreprises sur les 10 territoires et l'objectif

est d'étendre l'expérience à d'autres territoires et d'arriver, en 2020, à 2 000 emplois créés.

Ca marchera

A Charleroi, l'expérience sera aussi « micro ». Il reste encore pas mal de problèmes à régler avec les administrations publiques, avec l'ONEm, etc. Mais le projet est lancé. Et aux grincheux qui vont trouver que ce ne sont que des microprojets sur des microterritoires de Charleroi et que peu de chômeurs de longue durée retrouveront du travail par rapport au nombre total de chômeurs. On répondra : c'est vrai, mais TZCLD peut s'étendre. En plus, personne ne dit que c'est une solution miracle. C'est en tout cas une solution innovante.